



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 1^{ER} JUILLET 2019

Convocation du 24 Juin 2019.

L'an deux mil dix-neuf, et le 1^{er} Juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. TOURGIS Lionel – LOYANT Jean-Marie - LERÉVÉREND Benoît (adjoints).

Mme LECELLIER Sophie – Mme MARIE ROSALIE Christèle - Mme MOREAUX Sophie – Mme DUPORT Delphine – M. DUVAL Benjamin – M. AUDOUX Jérôme.

Pouvoir : M. GOUET Jérôme à Mme MOREAUX Sophie

Absents excusés : Mme LEROYER Sandrine – M. PIGEON Michaël

Absente : Mme SOREL Audrey

Secrétaire de séance : M. TOURGIS Lionel

Le compte rendu de la séance du 4 Juin 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme depuis le 6.05.2019 :

- permis de construire : 1 accordé – 1 refusé
- certificat d'urbanisme : 8
- déclaration d'intention d'aliéner : 4
- déclarations de travaux : 7

DÉLIBÉRATIONS

► **Projet PLH (Programme Local de l'Habitat) 2019-2024 (n°1)** : Afin de se prononcer sur ce projet, les documents suivants avaient été adressés à l'ensemble des conseillers : calendrier d'approbation – avis de la commune sur le projet arrêté – délibération du conseil communautaire en date du 23 mai 2019 – information Caen la Mer/Aucame de mai 2019 – objectif production de logements remis en conférence des maires du 14.05.2019.

Vote : pour = 3 – contre = 4 – abstentions = 3

Le projet proposé par la Communauté Urbaine est refusé.

► **Modification des tarifs au 1^{er} juillet 2019 – restauration/garderie scolaires pour l'année 2019-2020 (n°2)** :

- **Salle polyvalente** :

Particuliers week-end : hors commune = 580 € - Commune = 325 €

Associations le week-end : associations communales à partir de la 2^{ème} (1^{ère} gratuite) = 222 €

Autres associations = 410 €

Associations en semaine : ASLO = 7,50 €/heure – hors ASLO = 8,40 €/heure

Rappel modalités locations et prêts des locaux à l'association AMEP depuis le 3 novembre 2009 :

« première location gratuite comme pour toutes les associations de Mouen, les suivantes étant payantes.

Seule l'AMEP peut disposer gratuitement de la salle polyvalente pour ses manifestations au bénéfice des écoles : carnaval, kermesse, foire aux greniers et un repas par an (prêt du gymnase pour bourse aux jouets) »

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Gymnase :

Plage horaire 1 h 30 scolaires = 55,00 € soit 36,66 €/heure

Associations sportives communales : gratuit

Associations extérieures et habitants = 9,20 €/heure

ASLO / TC2O = 8,35 €/heure

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Garderie (année scolaire 2019-2020) : 2,25 €/heure fractionnable en demi-heure

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Restaurant scolaire (année scolaire 2019/2020) :

- 1^{er} enfant = 3,95 € - à partir de 2 enfants = 3,45 € - repas exceptionnel = 8,00 €

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

► **Déchets ménagers :** Renouvellement des marchés de la collecte des ordures ménagères avec publication des consultations probablement en janvier 2020, choix des candidats retenus en juin 2020, mise en place des nouveaux marchés en avril 2021.

Compte tenu de l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), une modification de la périodicité de ramassage des sacs jaunes est envisagée pour notre commune.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

► **Agrès de sport au stade :** M. Audoux a contacté toutes les entreprises qui ont remis un devis. Il nous fera parvenir un compte rendu.

► **Plate-forme rue Pierre Castel :** La convention entre la commune et les futurs commerçants, proposée par Monsieur Lerévérend a été adressée à tous les conseillers municipaux. Il est proposé de ne pas faire payer l'électricité aux camions ambulants ; cette énergie serait payante pour les commerces fixes.

► **Diverses manifestations communales de juin :** Madame le Maire et Monsieur Loyant adjoint, remercient tous les élus municipaux et personnes hors conseil qui ont aidé à préparer les diverses manifestations : venue des anglais, jumelage allemand, fête communale.

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

► **Requalification de la rue Pierre Castel :** Une réunion publique s'est tenue le lundi 24 juin avec présentation des futurs aménagements par la Communauté Urbaine et le cabinet Guimard Pierrot. Les travaux débuteront fin août pour se terminer fin novembre 2019.

► **Chemin du Vivier :** Renforcement du réseau ENEDIS à partir de la rue Mac Farlane (travaux en cours).

► **Ecoles :** Les enseignants remercient la mairie pour l'augmentation du budget de l'école élémentaire. Les divers travaux envisagés vont débuter dès le 8 juillet.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 h. 00